

## DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DU MONDE ASSOCIATIF (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 18/01/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u>
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p>Attaché</p> <p><b>Echelon 1 :</b> 1 944,50€ <b>R.I.F.S.E.E.P. :</b> 1089,00 €</p> <p>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</p>

### Missions du service – positionnement de l'agent : **Vous pouvez demander la fiche de poste complète.**

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice générale adjointe du Pôle solidarités, le/la directeur/directrice contribue à l'élaboration et la promotion des politiques publiques de la collectivité, en transversalité avec les trois autres directions du Pôle et les autres directions de la collectivité. Il/elle est membre du comité de directeurs du Pôle et du collectif des cadres de la collectivité.

Il/elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique du département dans les domaines culturel, patrimonial, associatif et sportif, intégrée dans le futur schéma global des solidarités, en cours d'élaboration.

**Tâches confiées :** Dans une optique d'aide et d'appui des territoires et des structures intervenant dans les domaines culturel, patrimonial, associatif et sportif, le/la directeur/directrice :

- supervise l'activité de la direction sur les plans administratifs et comptables : préparation et suivi du budget, suivi des autorisations de programme et des crédits de paiement
- coordonne l'instruction et le suivi des dossiers d'aide ;
- assure la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation des nouveaux règlements et dispositifs d'aides et d'accompagnement ;
- intervient en aide et en appui des structures intervenant dans les domaines culturel, patrimonial et sportif : mise en œuvre et évaluation des politiques d'animation du territoire, coordination des actions des services avec les partenaires et notamment l'association Arts Vivants 52 dans le domaine culturel, suivi des plans, actions et schémas départementaux, conseil et accompagnement auprès des associations et des collectivités ;
- développe les actions d'animation du territoire haut-marnais : coordination des actions menées en matière d'ingénierie territoriale, définition et organisation d'actions partenariales avec les différents territoires (intercommunalités, bassins de vie, communes, etc.), organisation d'actions de médiation ;
- assure la représentation de la collectivité dans les différentes instances en lien avec ses missions ;
- établit et met en œuvre des partenariats avec les acteurs institutionnels, en interne avec les autres directions et en externe ;
- contrôle l'activité de l'association Arts Vivants 52 et accompagne l'association dans son évolution.
- assure l'encadrement hiérarchique des équipes rattachées à sa direction ;
- assure un travail partenarial et transversal en développant une culture et une action en mode projet au sein de ses équipes ;
- réalise les entretiens professionnels des agents sous sa responsabilité directe et évalue les besoins en formation.

### Profil recherché :

- **BAC + 3 : diplôme en lien avec le poste**
  - connaissance des politiques et des enjeux relatifs à la culture, au patrimoine et aux sports ;
  - connaissance des outils de conception, de définition et d'évaluation des politiques publiques ;
  - méthodologie et outils de management par objectif, ingénierie de projet, outils d'intelligence collective ;
  - méthode d'analyse et de diagnostic ; principes du développement local ; gestion financière et contrôle de gestion ;
  - détention du permis de conduire.

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

**Comment candidater ?**

Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigées.